



Direction Générale des Services
Direction des Relations Internationales et Européennes

Villes jumelées

Abidjan (Côte d'Ivoire)

Serment de jumelage signé le 10 juillet 1958

Gouverneur du district : M. Robert Beugré MAMBE

2 935 000 habitants

Principaux domaines de coopération : santé, enseignement, culture.

Anvers (Belgique)

Serment de jumelage signé le 10 juillet 1958

Maire ou Bourgmestre : M. Bart DE WEVER

512 000 habitants

Principaux domaines de coopération : développement économique, intégration.

Copenhague (Danemark)

Serment de jumelage signé le 10 juillet 1958

Maire : M. Frank JENSEN

1 931 000 habitants.

Principaux domaines de coopération : développement durable, culture, aménagement urbain.

Dakar (Sénégal)

Serment de jumelage signé le 23 juin 1968 et réactualisé le 23 mai 1991

Maire : M. Khalifa Ababacar SALL

1 200 000 habitants

Principaux domaines de coopération : urbanisme, culture, sécurité incendie.

Gênes (Italie)

Serment de jumelage signé le 10 juillet 1958

Déclaration commune de coopération signée le 27 juin 1998

Charte d'Alliance signée le 09 juillet 1998

Charte de coopération inter ville pour la gestion des risques signée le 11 décembre 2003

Charte de Coopération Banque Mondiale Villes de la Méditerranée signée le 15 mars 2004

Maire : M. Marco DORIA

609 000 habitants

Principaux domaines de coopération : risques urbains, culture et protection du patrimoine.

Glasgow (Ecosse)

Accord de coopération signé le 25 avril 2006

Jumelage signé le 11 décembre 2006

Lord Provost : Madame Sadie DOCHERTY

700 000 habitants

Principaux domaines de coopération : culture, régénération urbaine et portuaire, éducation et formation, développement économique et emploi, intégration, santé, sport et jeunesse.

Haïfa (Israël)

Serment de jumelage signé le 10 juillet 1958, actualisé le 9 avril 1995, le 5 juillet 2000 et le 22 février 2007

Déclaration commune de coopération signée le 27 juin 1998

Maire : M. Yona YAHAV

264 300 habitants

Principaux domaines de coopération : économie, culture et jeunesse, nouvelles technologies.

Hambourg (Allemagne)

Serment de jumelage signé le 10 juillet 1958

Nouvel accord de coopération signé le 10 juillet 2008

Premier Bourgmestre : M. Olaf SCHOLZ

1 754 317 habitants

Principaux domaines de coopération : culture, enseignement, jeunesse et intégration, développement urbain, développement économique, tourisme, sport.

Kobe (Japon)

Serment de jumelage signé le 02 juillet 1961

Maire : M. Tatsuo YADA

1,5 millions d'habitants

Principaux domaines de coopération : culture, espaces verts, risques naturels, jeunesse.

Marrakech (Maroc)

Accord de coopération signé le 21 Mars 2002

Charte de coopération inter ville pour la gestion des risques signée le 11 décembre 2003

Charte de Coopération Banque Mondiale Villes de la Méditerranée signée le 15 mars 2004

Serment de jumelage signé le 17 mai 2004

1 200 000 habitants

Présidente du Conseil Communal : Mme Fatima Ezzahra EL MANSOURI

Principaux domaines de coopération : culture et patrimoine, jeunesse et sport, vie associative, ingénierie administrative, développement économique et social, santé et environnement, échanges universitaires.

Odessa (Ukraine)

Serment de jumelage signé le 05 mai 1972

Maire : M. Gennadiy TRUKHANOV

1 023 800 habitants

Principaux domaines de coopération : culture, urbanisme, économie, éducation, sport.

Le Pirée (Grèce)

Serment de jumelage signé le 23 juin 1984

Déclaration commune de coopération signée le 27 juin 1998

Maire : M. Vassilios MICHALOLIAKOS

456 900 habitants

Principaux domaines de coopération : Culture, environnement, gestion municipale.

Shanghai (Chine)

Serment de jumelage signé le 26 octobre 1987, actualisé en 2001, 2005 et 2009

Maire : M Xiong YANG.

20 millions d'habitants

Principaux domaines de coopération : culture, éducation et formation, santé publique, sécurité et incendie, sport, développement économique et touristique, politiques sociales, francophonie.

Accord de coopération Tripartite

Marrakech Marseille Dakar (Maroc, Sénégal)

Accord tripartite signé le 09 mai 2013 à Marrakech

Maire de Dakar : M. Khalifa Ababacar SALL

Présidente du Conseil Communal : Mme Fatima Ezzahra EL MANSOURI

Sénateur Maire de Marseille : M. Jean-Claude Gaudin

Principaux domaines de coopération : le renforcement des capacités, la culture, le tourisme et le développement local.

(réactualisation au 11 juillet 2014)